

FORVIS MAZARS HELEOS AUDIT
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 4 Allée Marie Berhaut
35700 RENNES
479 245 565 RCS RENNES

DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS DU 19 DECEMBRE 2025

LES SOUSSIGNÉS :

La société FORVIS MAZARS SA, représentée par Monsieur Alain CHAVANCE,
Monsieur Jean-Luc HEBERT,
Monsieur Yvonnick HUET,
Monsieur Arnaud LE NEEN,
Madame Eve MARTINEAU,
Monsieur Julien MAULAVE,
Madame Gaëlle PIRIOU,
Madame Mireille REVAULT,
Monsieur Ludovic SEVESTRE,

Détenant ensemble 1 000 actions, soit la totalité des actions de la société par actions simplifiée FORVIS MAZARS HELEOS AUDIT désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la société FORVIS MAZARS HELEOS AUDIT et conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce et de l'article 19.3 des statuts,

Ont pris les décisions suivantes portant sur :

- Transfert du siège social de la Société,
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

La collectivité des associés décide à l'unanimité de transférer le siège social du 4 Allée Marie Berhaut, 35700 RENNES au 2 Rue Nicolas Joseph Cugnot - Bâtiment A&B - 35000 RENNES, et ce à compter du 1^{er} décembre 2025.

DEUXIÈME DÉCISION

La collectivité des associés, en conséquence de la décision précédente, décide à l'unanimité de modifier l'article 4 des statuts de la manière suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : 2 rue Nicolas Joseph Cugnot - Bâtiment A&B - 35000 RENNES".


TROISIÈME DÉCISION

La collectivité des associés donne à l'unanimité tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent acte pour remplir toutes formalités de droit.


Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

Le présent acte est signé au moyen d'une signature électronique qui respecte les exigences relatives à une signature électronique avancée prévues par le règlement (UE) n° 910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur.


Pour la Société FORVIS MAZARS SA
Alain CHAVANCE

Signé par :

445C628D2A88479...


Jean-Luc HEBERT

Signé par :

A4701635EDB24B0...

Arnaud LE NEEN

Signé par :

C69B6B64094543F...

Yvonnick HUET


Signé par :

C4869C5A8BB5423...

Julien MAULAVE

Signé par :

C33E3F1BE14B4BD...

Eve MARTINEAU


Signé par :

695791576099487...

Mireille REVAULT

Signé par :

FB1FC0C9A52D43B...

Ludovic SEVESTRE

Signé par :

1313487FB305463...

Gaëlle PIRIOU

Signé par :

FBC0BD6B7B174D6...